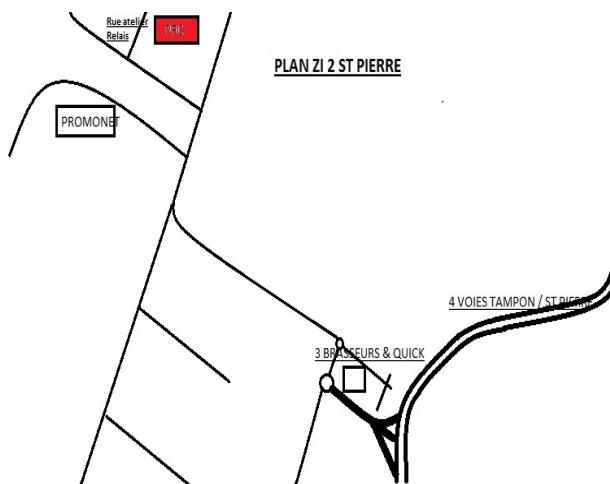


NOTRE ADRESSE ?

PROFORM' CONSEIL (P.F.C.)

n°18, allée des Ateliers Relais, ZI n°2
 97 410 SAINT-PIERRE
 Tel : 0262 96 72 57
 mel : pfc.reunion@wanadoo.fr

PLAN ?



NOTRE EQUIPE ?

RESPONSABLES de P.F.C. :

- ETIENNE Christophe
- VON-PINE Simon

FORMATEURS :

- PICARDO Jean Philippe
- TANGATCHY Emmanuel
- PRIETO Ignacio

SECRETAIRE :

- GOURSAYE Mélissa
- CHUTET Emilie

Quelques chiffres sur l'année 2024

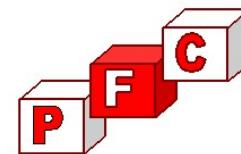
Formation continue

- ✓ Nombre de candidats formés : 18
- ✓ Taux de satisfaction : 83 %
- ✓ Taux d'abandon et causes : 89 % (ne se présente pas à l'examen)
- ✓ Taux de réussite (partielle et totale)/pers. présent : 0 %
 - o validation totale : 0 % (pas de candidat)
 - o validation partielle : 0 % (CCP)
- ✓ Taux d'insertion : 87 %

CFA

- ✓ Nombre d'apprenti / CFA : 16
- ✓ Taux de satisfaction : 87 %
- ✓ Taux d'abandon et causes : 50 % (sans motif, autre projet)
- ✓ Taux de réussite CFA/candidat présent : 75 %
 - o validation totale : 0 %
 - o validation partielle : 75 % (CCP)
- ✓ Taux de poursuite d'étude : 50 %
- ✓ Taux d'insertion : 25 %

PROFORM' CONSEIL



**TITRE PROFESSIONNEL A.M.B.
 "AGENT DE MAINTENANCE des BATIMENTS"**

« FORMATION CERTIFIANTE RNCP35510 »

(Titre professionnel de Niveau 3 délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion – date d'enregistrement : 20/04/2021)



Organisme référencé :



Les réponses à toutes vos questions !



0262 96 72 57

LE METIER D'AGENT DE MAINTENANCE DU BATIMENT ?

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Ses missions :

- Assurer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre.
- Établir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage dans la limite de ses compétences,
- Effectuer la maintenance améliorative courante (*aménagements divers, finitions, électricité, plomberie, etc.*), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'un local, etc.

Pour exercer le métier, les qualités suivantes peuvent être considérées comme essentielles :

- Ponctualité et assiduité,
 - Organisation, planification des interventions,
 - Respect des règles de prévention,
 - Conscience professionnelle, sociabilité,
 - Entretien des relations avec les autres intervenants, résidents, hiérarchie, etc.
 - Capacité à rédiger des comptes rendu d'intervention
 - Prise en compte des règles du tri des déchets

LES CHAMPS D'INTERVENTION ?

L'emploi d'agent de maintenance des bâtiments s'exerce majoritairement sur des sites occupés dans :

- des établissements recevant du public (ERP), composés de plusieurs bâtiments en cours d'exploitation
 - des structures multi-services d'aide à la personne (*personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.*)

L'ACCÈS À L'EMPLOI ?

Cette formation prépare une insertion directe en emploi.

Cet emploi se trouve essentiellement dans :

- ✓ Les entreprises générales du bâtiment,
 - ✓ Les entreprises multiservices, l'hôtellerie
 - ✓ Les établissements sanitaires et sociaux (*cliniques, maisons de retraite, ...*),
 - ✓ Les établissements scolaires (lycées, collèges...),
 - ✓ Les administrateurs d'immeubles (*HLM, Syndics...*)
 - ✓ Les entreprises privées, les particuliers

CONDITIONS D'ACCES & PRE-REQUIS?

- **Savoir lire et écrire**
 - **Bonne condition physique**
 - **Formation accessible par la voie de l'apprentissage**
(limite d'âge <30 ans) **ou de la VAE** (expérience minimum d'1 an obligatoire)
 - **Compatible à bon nombre de personnes souffrant de handicap moteur ou de capacités fonctionnelles restreintes**
(variation des postures et positions de travail, compensation des ports de charges, gestes non répétitifs sur la durée...)
 - **Mode de recrutements** : tests + entretien
 - **Délai d'accès** : selon le temps d'instruction des organismes financeurs (*environ 1 mois*).

LES OBJECTIFS DE FORMATIONS ?

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

LE CONTENU ?

- **Accueil / contractualisation**
 - **Module 1 : Aménagement intérieurs d'un bâtiment (Placoplatre & finition)**

- ❖ Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
 - ❖ Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
 - ❖ Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
 - ❖ Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

• Module 2 : Electricité

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
 - Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- **Module 2 : Electricité (suite)**

- ✎ Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- **Module 3 : Plomberie**

- ↳ Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
 - ↳ Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
 - ↳ Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- **Session d'évaluation finale du titre professionnel AMB** (niveau 3 validé par la D...

- **Bilan final**

MODALITES ?

- **modalités pédagogiques :**
 - travail de groupe, mise en situation pratique, stage en entreprise (*selon le dispositif*)
 - **lieu : PROFORM' CONSEIL à ST PIERRE**
(*un espace de 400 m²*)
 - **durée : 517 H** (*durée moyenne en centre*)
 - **Nombre de stagiaire par session de formation :**
 - * minimum : 6
 - * maximum : 12
 - **Modalités d'évaluation & sanctions :**
 - positionnement
 - évaluations en continue
 - attestation de stage et de compétences
 - session d'examen du titre professionnel AMB - niveau 3
 - **Validation totale** (*titre professionnel*) ou **partielle**
(*obtention de certificat de compétence professionnelle*)
 - **tarif : 12€/Heure** (*coût moyen*)
 - Modulé selon le statut du client
 - Devis sur demande *
 - * (*coût TTC, comprenant tous les frais de formation, aide au montage de dossier de demande de financement, possibilité de paiement en plusieurs fois, CGV fournies avec le devis*)
 - **Matériel obligatoire :** Equipement de protection individuelle (EPI) fourni sauf chaussure de sécurité

Comment s'inscrire?

Vous pouvez déposer votre candidature nous téléphonant au n° tel 0262 96 72 57 ou en nous envoyant votre lettre de motivation + CV à l'adresse mail : pfc.reunion@wanadoo.fr: